

## Sommaire

Édito	P.1
Actualités Beuzécoises	P.2
Tourisme	P.4
Administration	P.7
La vie des Associations	P.11
A travers l'histoire	P.13
Environnement	P.16
Brèves	P.18
De-ci, De-là à Beuzec	P.18

## ÉDITORIAL

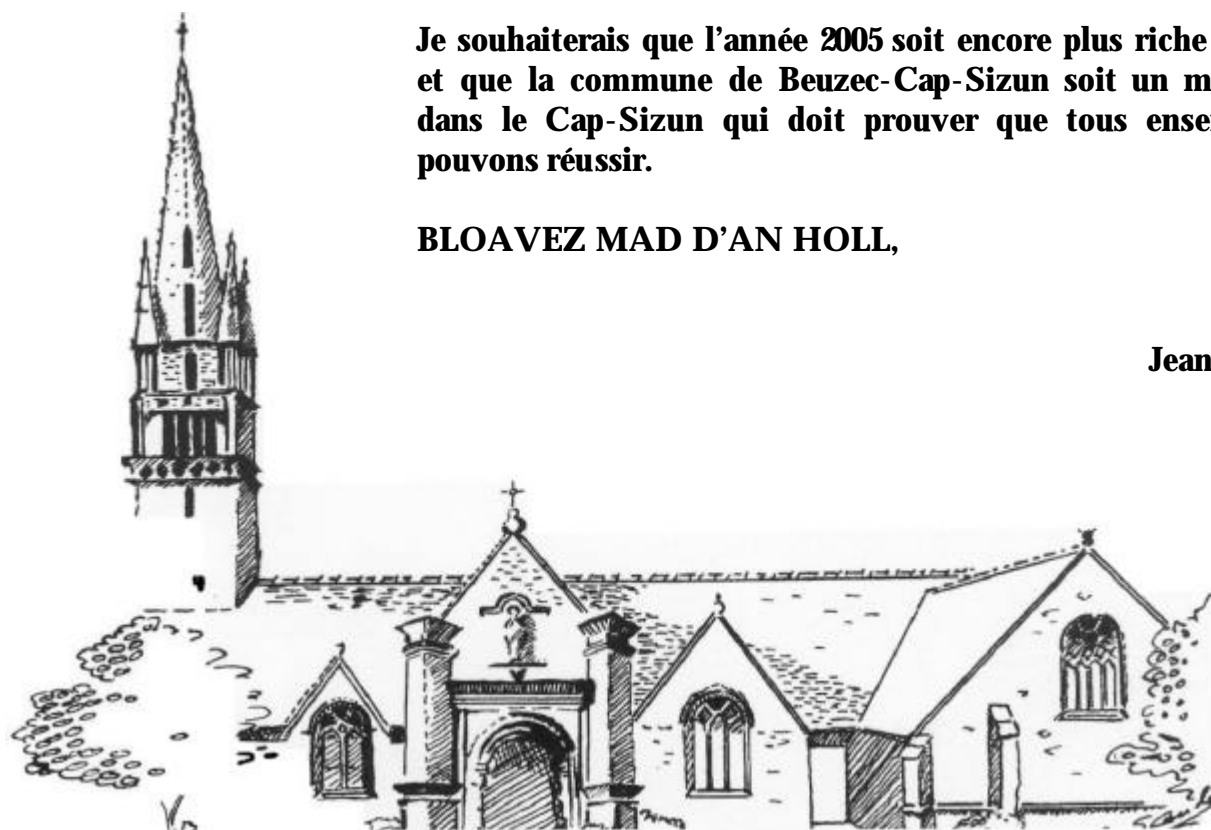
En ce début d'année 2005, je viens vous adresser tous mes vœux de bonne et heureuse année avec l'équipe municipale et le personnel. En espérant qu'elle soit pour vous tous, une année pleine de bonheur et de réussite. Je n'oublie pas non plus les personnes seules et malades, qu'elles trouvent réconfort et joie dans l'espoir de voir des jours meilleurs.

Durant l'année écoulée, nous avons voulu marquer notre attachement à la dynamisation de notre cité par la mise en place d'un office de tourisme, l'amélioration du gîte communal pour un accueil chaleureux. Tout ceci doit nous conforter dans cet élan en accélérant l'urbanisation, maisons individuelles et locatives. Le dynamisme d'une commune se voit aussi au travers des associations qui font durant toute l'année des animations diverses. Je les remercie vivement car elles nous apportent le moyen de nous retrouver pour passer ensemble quelques moments agréables et bien vivants.

Je souhaiterais que l'année 2005 soit encore plus riche en vitalité et que la commune de Beuzec-Cap-Sizun soit un maillon fort dans le Cap-Sizun qui doit prouver que tous ensemble nous pouvons réussir.

**BLOAVEZ MAD D'AN HOLL,**

**Le Maire,  
Jean PICHON**



**JOURNEE DE L'ARBRE : « Si tu plantais un arbre ... »**

Pour la quatrième année consécutive, la commune et la communauté de commune ont invité les jeunes qui fêtaient leur dix ans en 2004 à planter un arbre pour marquer cet événement.

Raphaël, David, Brigitte, Antoine, Alan, Gurvan, Laura, Audrey, Elodie, Thibaud, munis de bottes, de bêches et d'arrosoirs se sont retrouvés le samedi 11 décembre près de la salle polyvalente pour mettre en terre de jeunes arbustes parmi lesquels du cornouiller, du poirier, du forsythia, du houx, du noisetier et du pommier. Accompagnés et aidés de leurs parents ou grands-parents, nos jeunes se sont rapidement mis à l'ouvrage avant de rejoindre la salle Henri Matisse pour un rafraîchissement bien mérité ? Reste à souhaiter que ces jeunes arbustes grandissent au fil des années pour la plus grande joie et sous l'œil attentionné de ceux qui les ont plantés. Un grand merci à tous pour ce geste en faveur de la nature.

Jean-Yves Le Brun



« L'arbre est la joie de la terre à laquelle il donne l'eau des sources qui l'arrosent et l'humus qui la féconde ; c'est la santé de l'air que sa verdure purifie. Un bel arbre c'est une fête pour les yeux et des milliers d'arbres, cela fait une forêt, le manteau de la terre, cette richesse d'une nation ! Un pays qui n'a plus de forêts est un pays fini. Un arbre c'est la charpente de votre maison, c'est le mât des vaisseaux, c'est la chaleur de votre foyer qui vous donne un soleil en plein hiver. »

André Theuriet (Le chemin des Bois)

**MARCHE DE L'ECOLE : 2 000€ DE BENEFCES !**

*Pour préparer le marché de Noël, les mains des enfants et celles de leurs parents se sont animées à l'école de Notre Dame de La Clarté.*

*Le but ? Financer le voyage dans les Alpes à St Jean d'Arves.*

*C'est alors que les mardi soir des mois de novembre et de décembre, l'Atelier « Papa, Maman » s'est créé pour réaliser des bougeoirs, des couronnes de Noël, des photophores, des compositions florales. Le stand « Décoration de Noël » était donc prêt pour la journée du 19 décembre 2004.*

*Un stand de crêpes tenu par les mamans, un café gâteaux servi en salle Henri Matisse toute la journée ont demandé du travail et du temps. Mais la récompense est bien là : le bénéfice de tous ses efforts a permis de récolter 2 000 €. Les parents d'élèves souhaitent remercier les institutrices pour leur mobilisation en plus des temps de cours, tous les bénévoles et également la Conserverie Kerbriant puisque 20 % des ventes sont redistribuées à l'association des Parents d'élèves.*

*Tous les élèves de notre Dame de la Clarté (du CE1 au CM2) pourront ainsi partir du 5 au 12 mars à St Jean d'Arves dans les Alpes au Chalet « La Crémaillère ». Ils partiront par ailleurs avec leurs voisins de Poullan-Sur-Mer, l'Ecole Notre Dame de Kérinec.*

*Au total 50 enfants découvriront les joies de la montagne !*

**29 décembre 2004 : ARBRE DE NOEL**

Dictionnaires de français et d'anglais, têtes à coiffer et camions de pompier, jeux de société et tables à dessiner, ballons et bonbons auront fait le bonheur des enfants de Beuzec.

Après le spectacle intitulé, «Le Voyage de M. Cornichon et le Clown Jongleur », le Père-Noël est venu faire sa distribution de cadeaux aux 89 enfants présents. Certains yeux étaient émerveillés, d'autres intimidés...

C'était également l'occasion de donner le résultat aux lauréats du Concours de Dessin :

- Catégorie de 3 à 5 ans : Luna Thielemans et Alizée Cherbonnel
- Catégorie de 6 à 8 ans : Mélissa Sergent, Mickaël Cherbonnel et Nyl Thielemans
- Catégorie de 9 à 12 ans : Mégane Sergent, Léa Cherbonnel, Emilie Sergent et Laura Le Gall.

Prix spécial du Jury décerné à Youna et Manon Jamin.

Cette année 119 cadeaux auront été offerts aux enfants de la commune ...

## **DIMANCHE 1er AOUT : CELEBRATION DU PARDON A LA CHAPELLE DE SANSPEZ**

*La manifestation débutait le 1<sup>er</sup> août vers 10h00, sous un soleil déjà ardent, avec une « inspection des travaux ». Puis elle se poursuivait avec bien entendu l'office religieux et ce, présidé par le vicaire général (prêtre adjoint de l'Evêque de Quimper), pour ensuite réunir toute l'assemblée autour d'un repas champêtre.*

*Le maire Jean Pichon, en présence de Bernard Le Gall, Président de la Communauté de Communes, Pierre Breton, Vicaire général, Yves Pallier responsable de l'ensemble paroissial, Henri Minou et Jean Andro, prêtres originaires de la paroisse, et Jean Benoît, prêtre en congé au presbytère, a ouvert cette inauguration en rappelant l'importance de préserver le patrimoine pour les générations futures. Pierre Breton a rappelé le sens de la restauration du patrimoine à travers les valeurs symboliques qu'elle implique, dans notre société actuelle liée au rapport à l'argent.*

*Jean Pichon a également indiqué la participation des diverses structures à la restauration de cette chapelle.*

### **Subventions accordées à la restauration**

**Montant total : 103 813 € (680 967 F)**

Part du Conseil Régional	20 %	20 762 €	136 189 F
Part du Conseil Général	45 %	46 715 €	306 430 F
Part à la Sauvegarde de l'art Français	5 %	5 190 €	34 044 F
Part de la Commune	25 %	25 953 €	170 240 F

*Après une messe célébrée par le vicaire et assisté par les prêtres présents, des cantiques auront honoré la procession religieuse.*

*Le Frère Marcel aura quant à lui été chaleureusement remercié en clôture de la cérémonie religieuse pour son dévouement au sein de l'Eglise. Le maire lui a d'ailleurs attribué une médaille de la commune et le vicaire lui remit une lettre de l'évêque de Quimper le saluant de sa dévotion.*

*Cette manifestation aura permis de réunir les élus, les Beuzécois, les invités (dont la Conseillère Générale et la Députée), le Conseil Paroissial, les Présidents des Associations beuzécoises et de nombreux vacanciers, dans la petite vallée de Sanspez ...*

## **Dimanche 5 décembre : LES BILIGS BEUZECOISES POUR LE TELETHON**



Pour la 18<sup>ème</sup> édition, les promesses de dons, la mobilisation des bénévoles ainsi que 22 000 animations sportives, culturelles, ludiques ou gastronomiques permettent à l'A.F.M. d'avancer dans la recherche thérapeutique pour combattre la maladie. **98 373 842 €** est la somme des promesses de dons pour l'année 2004 en faveur du Téléthon.

Cette année, à Beuzec, les biligs ont participé et réalisé cette fois-ci 2 040 crêpes vendues par les différentes associations de la commune. Le bénéfice de **685,50 €** a été reversé à l'AFM. Merci aux participants !

# BEUZEC CAP TOURISME

## « Extrait des Temps Capistes » Automne 2004

Le dimanche 17 octobre, la municipalité de Beuzec Cap Sizun a organisé une journée Portes ouvertes qui permettait de découvrir plusieurs locaux municipaux, plus ou moins récemment rénovés. Beaucoup de Beuzécois (mais aussi des gens de l'extérieur) ont profité de cette opportunité pour mieux connaître les locaux de la mairie (au rez-de-chaussée accueil-agence postale, bureau du secrétaire général, bureau du maire, salle de réunion, à l'étage le bureau des affaires sociales (aménagé en 2003), la salle du cadastre, les archives (aménagés fin 2002), la salle Matisse située au sous-sol de la mairie (où ont lieu les mariages, les réunions du conseil municipal mais aussi des expositions) mais peut-être surtout l'Office de Tourisme ouvert le 1 avril 2004 et le gîte communal rénové ouvert le 15 juillet 2004. Ces deux locaux traduisent la volonté de la municipalité de promouvoir le tourisme, d'en faire un atout pour le développement de la commune.

### LE GÎTE COMMUNAL

Les débuts furent des plus simples et la responsable de l'époque se souvient d'avoir dû elle-même mettre la main à la pâte, d'avoir elle-même lavé des piles de draps... Des débuts tout simples mais une action municipale immédiatement plébiscitée par la population. Les personnes interrogées par « La Lettre de M 13 » classèrent fait de l'année les travaux effectués pour l'hébergement de groupes et de gens de passage à la salle polyvalente (ancienne école publique) et l'éditorialiste de l'époque écrivait : « Il y a lieu de se féliciter de ce choix : il pourrait peut-être marquer le début d'une conversion des esprits ... La commune, et non plus des particuliers, en serait venue à s'intéresser, de manière autre que ponctuelle, à l'activité touristique, en offrant aux visiteurs de passage, tout au long de l'année, des possibilités de se loger. »

Seize ans après l'ouverture du gîte, les locaux ont été largement rénovés et le bâtiment de cuisine a reçu une extension à l'ouest. Rouvert, après travaux, le 15 juillet, le gîte a été inauguré le samedi 9 octobre avec bien plus de faste que lors de son ouverture en 1988 : le ruban tricolore a été coupé en présence de nombreux invités (représentants d'associations beuzécoises, personnel et élus municipaux, nombreux maires de communes capistes, président de la Communauté de communes, député de la circonscription ...); Monsieur le Maire a conduit ses visiteurs pour une visite guidée des lieux; un buffet attendait une bonne cinquantaine de convives dans la grande salle n° 1.

Les travaux effectués donnent à la commune un outil d'accueil de bonne qualité. Certes la partie est du grand bâtiment de l'ancienne école n'a pas été rénovée : elle comporte à l'étage deux chambres de six lits et une chambre de trois lits, avec deux douches et

un water. Par contre la partie ouest a subi d'importants travaux, en particulier l'étage, où seuls les murs ont été conservés : l'aménagement intérieur a été complètement repensé; un palier donne accès à chaque pièce; les murs ont reçu une double cloison; trois chambres, avec placard, penderie et sièges, ont été réalisées (dont une grande chambre avec quatre lits à étage); le plancher est recouvert d'un linoléum; un lavabo, deux toilettes et trois douches sont aussi à la disposition des hébergés. L'escalier a lui aussi été rénové. Au rez-de-chaussée, les trois chambres, avec carrelage au sol, comportent chacune deux lits à étage et un autre lit; lavabo, douches, toilettes occupent la quatrième pièce.

Au total, les locaux sont homologués pour recevoir quarante-quatre personnes.

A ces locaux d'hébergement, s'ajoutent dans un autre bâtiment une cuisine (avec gazinières et fours, armoire chauffante, micro-onde, réfrigérateur, placard, lavabo, éviers...). Derrière la cuisine, dans une petite pièce, se trouvent une réserve d'ustensiles de cuisine et aussi un congélateur et un réfrigérateur. A côté, des toilettes, puis une légumerie (pour la réception des produits frais par une porte donnant sur l'extérieur au nord-ouest du bâtiment. Une chambre froide doit être installée prochainement dans cette pièce.

Au sud de la cuisine, se découvre une spacieuse et lumineuse salle à manger, qui peut accueillir jusqu'à une cinquantaine de personnes. Douze tables accueillent les convives. Une petite pièce, avec lavabo et water adapté aux handicapés, est contiguë à cette grande salle. sol de tout ce bâtiment est recouvert de carrelage.

Tout ce bâtiment est soit neuf, soit entièrement rénové, de façon à répondre aux normes en vigueur..



### LES TARIFS DU GÎTE

Par jour et par personne

Groupe de moins de dix personnes : 10 euros

Groupe de dix personnes et plus : 9 euros.

Personne seule : 19 euros.

Ces tarifs comprennent la chambre et l'utilisation de la cuisine.

Petit-déjeuner par personne : 3 euros.

Location draps par personne : 3 euros.

Utilisation de la machine à laver : 3 euros

Un forfait de 5 euros est demandé pour une éventuelle perte de clé.

Par ailleurs une caution de 1000 euros est exigée de la part des groupes.

### TROIS GÎTES - ETAPE EN CAP SIZUN

Les capacités d'hébergement sont peu importantes en Cap Sizun, alors que cette région présente des intérêts indéniables pour les randonneurs par exemple.

Toutefois la situation va un peu s'améliorer : Beuzec Cap Sizun a réhabilité son gîte et maintenant c'est la municipalité de Plogoff qui a prévu de mettre en place des capacités d'hébergement. A ces établissements municipaux, il faut ajouter le château de Locquéran, à Plouhinec.

Il n'empêche que d'autres créations de gîte seraient encore souhaitables, même s'il s'agissait de réalisations plus modestes.

### ABONNEMENT POUR LE PARKING DE LA POINTE DU RAZ

Pour vos visites sur le Grand Site de France, l'abonnement du parking est fixé à 8 €



### LE MARCHE DE NOEL A BEUZEC ...

*Dimanche 19 décembre, le bourg de Beuzec changeait d'ambiance ...*

*Les barnums de la Fête des Bruyères prenaient les couleurs de Noël.*

*L'installation a commencé le samedi dans l'après-midi. Malgré quelques rafales de vent et un peu de pluie, les papas de l'Ecole Notre Dame de La Clarté ont réussi à monter les sept barnums avant la nuit. Et le lendemain au petit matin, nos barnums étaient toujours là ...*

*Les premiers artisans et producteurs sont arrivés vers 9h00. Et puis de quart d'heure en quart d'heure nos stands se remplissent de bijoux, de confitures, de santons, de peintures, de conserves de produits de la mer, d'objets ferronniers, de pains, de saumons fumés, de meubles, de gâteaux. Malheureusement quelques uns de nos artisans manqueront à l'appel ... Et puis les photophores, les couronnes de Noël, les bougeoirs se vendront comme des petits pains tout au long de la journée. Tant mieux, nos futurs montagnards de l'Ecole Notre Dame de la Clarté en profiteront d'autant plus !*

*Enfin restaient l'odeur des crêpes pour nous embaumer et un café servi en salle Henri Matisse pour se réchauffer. Les enfants quant à eux n'auront pas manqué la balade en chars à bancs dans l'après-midi. Nous remercions toutes les personnes qui ont œuvré pour cette première à Beuzec ...*

### Beuzec-Cap-Sizun, en Images et en Couleurs !

Une brochure « Beuzec-Cap-Sizun, intitulée « Terre d'Embruns » vient tout juste d'être éditée. Afin de promouvoir les attraits de la commune, cette brochure est expédiée pour toutes demandes reçues à l'office de tourisme, soit par mail, par courrier ou par téléphone ou fax. Elle est disponible à l'office de tourisme.

## HENRI MATISSE A BEUZEC-CAP-SIZUN

Henri Matisse a séjourné à Beuzec-Cap-Sizun il y a un peu plus d'un siècle. Mais qui était Henri Matisse ?

### La vocation de Matisse

Henri Matisse naît le 31 décembre 1869 à Cateau Cambrésis dans le Nord de la France. Dès son enfance, il montre un goût prononcé pour le dessin, mais c'est vers la carrière juridique que s'oriente son éducation. Clerc d'avoué dans une étude de Saint Quentin, il se découvre, il se découvre une véritable passion pour la peinture au cours d'une convalescence. Cet exercice le fascine tant qu'il se rend à Paris en 1895 pour s'inscrire à l'Académie Julian et préparer le concours d'entrée aux Beaux-Arts. Il suit les cours du soir aux Arts décoratifs. Gustave Moreau qui est le plus prestigieux des maîtres de l'époque discerne chez Matisse des dons peu communs et lui autorise l'accès de son atelier. Matisse cherche avec zèle à se perfectionner et passe de longs moments au musée du Louvre à étudier les chefs d'œuvre du passé.

### Matisse en Bretagne

En 1895, Matisse fait un voyage en Bretagne notamment à Pont-Aven, poussé par curiosité de ce qui se dit sur Gauguin.

L'année suivante, durant l'été 1896, accompagné du peintre Emile Wéry, son voisin de palier à Paris, il se rend à Belle-Ile où il rend visite à John Russel qui lui parle beaucoup de Claude Monet rencontré il y a 10 ans sur l'île. Il présente à Matisse des toiles et des dessins de son ami Van Gogh. Il n'est pas interdit de penser à l'influence que Van Gogh ait pu avoir sur un peintre en pleine mutation comme l'était Matisse à cette époque.

Ensuite, poursuit Matisse, « J'ai travaillé à Beuzec-Cap-Sizun », en me séparant de Wéry car nous ne pouvions nous accorder. Je n'avais que des bistres et des terres sur ma palette alors que Wéry, lui, avait une palette impressionniste. Comme lui, j'entrepris de travailler sur nature et bientôt je fus séduit par l'éclat de la couleur pure. Je revins de mon voyage avec la passion des couleurs de l'arc en ciel tandis que Wéry rentrait à Paris avec l'amour du bitume. »

### « La Gardeuse de porcs »

Dans ce tableau pourtant, Henri Matisse renonce momentanément aux irisations colorées et renoue avec les teintes sourdes de l'année précédente. Semblable retour en arrière ne manquera pas de se répéter au cours de l'œuvre.

Lors de son séjour à Beuzec, H. Matisse était hébergé chez M. et Mme Pérennès. C'était à la fois une petite ferme avec quelques bêtes et un débit boissons-tabac-épicerie. On y ser-

vait à l'occasion quelques repas et l'on prenait parfois en pension un voyageur de passage.

« Mon cabinet, écrit M. Faussier (qui fut instituteur à Beuzec, avait été occupé par une personne célèbre, le peintre Matisse ; Marie et sa jeune sœur Azénore m'en ont depuis parlé souvent : Azénore était toute jeune à l'époque et elle accompagnait le peintre au bord de la mer. Elle portait sa boîte de peinture et il prenait plaisir à la faire chanter le long du chemin. Elle l'avait revu beaucoup plus tard à Nice où elle était au service d'une famille bourgeoise, mais il était très vieux et avait oublié la petite Bretonne.

Sur cette toile, les personnes qui connaissent le bourg retrouveront le chevet de l'église et son clocher ainsi que la sacristie et sur la droite le presbytère et son mur d'enceinte.

Sur la gauche les maisons Pérennès aujourd'hui transformées et au premier plan derrière la petite Bretonne un mur de séparation qui existe toujours et sur lequel on peut remarquer deux trous également visibles sur le tableau.

Henri Matisse meurt à Nice en 1954.

### D'autres tableaux de Beuzec

C'est ainsi qu'au musée Matisse à Nice, les visiteurs du monde entier admirent cette infime partie de Beuzec, cette toile désormais centenaire, intitulée « La gardeuse de Porcs ».

Henri Matisse lors de son séjour chez nous a réalisé d'autres œuvres qu'il serait intéressant de connaître. Les recherches ne sont donc peut-être pas terminées.

Jean-Yves Le Brun

### Lettre de Camille Joblaud à sa fille Marguerite, 5 décembre 1949 :

« ... pour les renseignements nous sommes allés en Bretagne en 1895, nous habitons Beuzec-Cap-Sizun près de Pont-Croix, nous sommes repartis en octobre. Comme tableaux, une femme tricotant et un cochon, et une tête de vieux. Il y avait cette année avec nous les Wéry, Henri Hirk et Henri de Crosse. En 1896 nous sommes allés à Belle Ile, nous habitons près du grand phare, nous avons comme camarade Lemerle qui habitait le Palais. En 1897 nous sommes retournés à Belle Ile, nous avons encore habité près du grand phare et le Palais. Les deux toiles que je t'ai données ont été faites à Port Goulfar. Quant à Wéry nous l'avons connu en Juillet 1894 l'année où ton père a loué l'atelier du Quai ».

Affiche en vente à l'office de tourisme,  
« la Gardeuse de Porcs », 15 €

**TARIFS DES CONCESSIONS AU CIMETIERE**

**CONCESSIONS TRENTENAIRES**

**CONCESSIONS CINQUANTENAIRES**

NATURE	TARIFS 2002	TARIFS 2005
Un emplacement (2m2)	68,30 €	70,00 €
Deux emplacements (4m2)	137,20 €	140,00 €
Trois emplacements (6m2)		210,00 €

NATURE	TARIFS 2002	TARIFS 2005
Un emplacement (2m2)	91,47 €	100,00
Deux emplacements (4m2)	182,94 €	200,00
Trois emplacements (6m2)		300,00

**ETUDE DES PROPOSITIONS DE PRIX CONCERNANT L'EXTENSION DU COLLOMBARIUM**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Décide** de retenir l'Entreprise GRANIMOND – 24, place Théodore Paqué – 57503 SAINT AVOLD pour la réalisation d'un columbarium de type « Prestige 8 familles » en granit rose clarté poli et colonne en granit noir Afrique poli pour la somme de 10 089,85 €TTC.

- **Demande** que les tarifs de concession du columbarium soient votés après que les travaux aient été réalisés.

**TARIF 2004 DU CONTROLE D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF**

Il est rappelé les termes de la délibération du 24 Février 2003 par laquelle la commune confiait, par convention, le service de contrôle des systèmes d'assainissement non collectif au "S.A.T.A. ". Le coût de l'intervention technique du S.A.T.A. est facturé directement à la collectivité, à charge pour elle de répercuter l'incidence financière au particulier.

Par courrier en date du 29 Juin 2004, le Conseil Général nous informe que le tarif actualisé de la prestation pour l'année 2004, en application de la formule de révision précisée dans la convention d'assistance technique est de 69,36 € Afin de répercuter au particulier le coût exact de l'intervention du S.A.T.A., il convient de fixer le nouveau tarif pour les interventions de l'année 2004.

*Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :*

*-Décide de facturer au particulier le coût exact de l'intervention technique du S.A.T.A., tel qu'il suit, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2004 :*

NATURE D'INTERVENTION	COÛT COMMUNE	COÛT PARTICULIER
Visite de contrôle du projet	69,36 €	69,36 €
Visite de contrôle après construction	69,36 €	69,36 €

**REDEVANCE ASSAINISSEMENT : PART COMMUNALE**

	2003	2005
Abonnement	15,54 €H.T.	15,77 €H.T.
Prix par m3 consommé	0,70 €H.T.	0,71 €H.T.

## **MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE DU SECOND TERRAIN DE FOOTBALL**

Monsieur le Maire rappelle les décisions budgétaires votées lors de la séance du 16 Décembre 2002.

Quatre bureaux d'études susceptibles de répondre à une consultation de maîtrise d'oeuvre ont été consultés sur le programme de construction d'un terrain de football annexe au lieu-dit « Kersudal », en application des articles 28 et 74-II-1 du Code des Marchés Publics (marchés sans formalités préalables).

Trois bureaux d'études ont répondu :

FR Environnement – 75, rue Ar Véret – DOUARNENEZ

GAUDRIOT – 495, rue de Kerlo - CAUDAN

ARCODESS – 75, rue Ar Véret - DOUARNENEZ

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :**

**-Décide** de retenir, au vu des références et prestations pour des travaux similaires et de la rémunération le Bureau d'étude FR Environnement – 75, rue Ar Véret - DOUARNENEZ pour un montant de 18 374,40 €H.T., soit sur un coût estimatif prévisionnel de 264 000 €H.T. par un taux de rémunération de 6,96 % ;

- **Autorise** le Maire à signer le marché de maîtrise d'oeuvre à intervenir ;

- **Certifie** que les crédits nécessaires sont prévus au budget général de la commune 2004 (opération n° 2, article 2313)

## **BUDGET ET SUBVENTION 2005 A L'OFFICE DE TOURISME**

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée le Budget 2005 de l'Office de Tourisme de Beuzec-Cap-Sizun qui a été voté par le Comité de Direction de ce dernier le 4 Novembre 2004. Il précise que ce budget ne comportant qu'une partie fonctionnement s'équilibre à 44 600 €

Il demande au Conseil Municipal de se prononcer sur ce budget et propose une subvention de fonctionnement de 15 000 € à l'Office de Tourisme Communal pour l'exercice 2005.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :**

- **Approuve** le budget 2005 de l'Office de Tourisme ;

- **Décide** d'octroyer à l'Office de Tourisme une subvention de 15 000 € au titre de l'exercice 2005

## **RACCORDEMENT AU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT : PARTICIPATION DES USAGERS.**

*Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'aux termes des dispositions du Code de la Santé Publique, la commune peut, sur délibération du Conseil Municipal, faire supporter aux usagers du service d'assainissement deux participations :*

### **La participation pour réalisation de la partie publique du branchement eaux usées :**

- (article L 1331-2 (anciennement L 34) du Code de la Santé Publique) : elle correspond au remboursement à la collectivité de la partie publique du branchement. Son montant ne peut excéder le coût de la réalisation du branchement, diminué des subventions éventuellement obtenues et majoré de 10 % pour frais généraux. Elle est applicable aussi bien aux constructions anciennes que nouvelles.

### **La participation pour raccordement à l'égout :**

- (article L 1331-7 (anciennement L35-4) du Code de la Santé Publique) : elle représente pour les constructions édifiées postérieurement au réseau d'assainissement, et exclusivement celles-ci, la compensation de l'économie d'un dispositif d'assainissement individuel. Cette participation s'élève au maximum à 80 % du coût d'un dispositif d'assainissement autonome.

Dans ces conditions, Monsieur le Maire propose de retenir les modalités suivantes pour le réseau d'assainissement de Beuzec-Cap-Sizun :

① **Participation pour réalisation, par la collectivité, de la partie publique du branchement d'eaux usées** (constructions anciennes, nouvelles et assimilées).

- ♦ Montant de 700 Euros pour un branchement, jusqu'à une longueur de 6 m depuis le réseau jusqu'à la limite du terrain.
  - ♦ Supplément de 100 Euros par mètre linéaire de canalisation excédant une longueur de canalisation de branchement de 6 m.
- Pour l'application de ces dispositions la conduite principale du réseau communal à partir de laquelle se raccordent les terrains riverains sera réputée établie dans l'axe de la chaussée.

② **Participation pour raccordement à l'égout (constructions nouvelles et assimilées exclusivement)**.

- ♦ Pour les logements et constructions assimilables : 1 750 Euros.
- ♦ Pour les constructions spécifiques autres que les logements et constructions assimilables : évaluation au cas particulier sur la base de 80 % du montant du dispositif d'assainissement individuel qui aurait été nécessaire en l'absence de réseau public d'assainissement.

③ **Modalité de paiement des participations.**

- ♦ Le paiement de la participation pour réalisation de la partie publique du branchement eaux usées sera exigible pour 50% au moment de la mise en place du branchement, le solde 4 mois plus tard.
- ♦ Le paiement de la participation pour raccordement à l'égout sera exigible pour 50% à la délivrance du permis de construire, le solde 12 mois plus tard.

*Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité,*

*Décide de retenir, à partir du 1<sup>er</sup> Janvier 2005, les modalités suivantes pour le réseau d'assainissement de Beuzec-Cap-Sizun :*

Catégorie	Tarifs	
	Modalités de recouvrement	Montant
<b>PARTICIPATION POUR REALISATION DE LA PARTIE PUBLISQUE DU BRANCHEMENT EAUX USEES</b> <b>Pour toutes constructions : anciennes, nouvelles et assimilées</b> Contribution exigible en raison de la réalisation par la collectivité de la partie publique du branchement. Pour l'application de ces dispositions la conduite principale du réseau communal sera réputée dans l'axe de la chaussée.	Dès la mise en place du branchement pour 50 % de la participation, 4 mois plus tard pour le solde.	700 € Pour un branchement jusqu'à une longueur de 6 m depuis le réseau jusqu'à la limite du terrain  Supplément de 100 €
<b>PARTICIPATION POUR RACCORDEMENT A L'E-GOUT</b> <b>Construction neuve et assimilées</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Maison d'habitation</li> <li>• Maison d'habitation annexe distincte de l'habitation principale</li> <li>• Immeuble collectif par logement</li> <li>• Changement d'affectation suite à un permis de construire</li> <li>• ...</li> </ul>	Dès la délivrance du permis de construire pour 50 % de la participation, 12 mois plus tard pour le solde.	1 750 € Participation pour raccordement à l'égout fixée à 80 % du montant du dispositif d'assainissement individuel qui aurait été nécessaire en l'absence de réseau public.
<b>PARTICIPATION POUR RACCORDEMENT A L'E-GOUT</b> Bâtiments commercial, artisanal, industriel Hôtel	Dès la délivrance du permis de construire pour 50 % de la participation, 12 mois plus tard pour le solde.	Montant variable Participation pour raccordement à l'égout fixée à 80 % du montant du dispositif d'assainissement individuel qui aurait été nécessaire en l'absence de réseau public.

## MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE DE L'ATELIER TECHNIQUE MUNICIPAL

Monsieur le Maire rappelle les décisions budgétaires votées lors de la séance du 14 mars 2002.

Trois architectes ont été consultés sur le programme de construction d'un atelier technique municipal, au bourg, en application des articles 28 et 74-II-1 du Code des Marchés Publics (marchés sans formalités préalables).

Les trois architectes ont répondu :

Neil LAWRIE – Architecte – PONT-CROIX

Olivier CASTEL – Architecte - AUDIERNE

Dominique GUET – Architecte - DOUARNENEZ

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :**

**-Décide** de retenir, au vu des références et prestations pour des travaux similaires et de la rémunération Monsieur Dominique GUET – Architecte - DOUARNENEZ pour un montant de 10 790 €H.T., soit un coût estimatif prévisionnel de 130 000 €H.T. par un taux de rémunération de 8,3 % ;

**- Autorise** le Maire à signer le marché de maîtrise d'œuvre à intervenir ;

**- Certifie** que les crédits nécessaires sont prévus au budget général de la commune 2004 (opération n° 98, article 2313).

## JOURNEE DE SOLIDARITE AVEC LES PERSONNES AGEES ET HANDICAPEES

**Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que suite à la LoN° 2004-626 du 30 Juin 2004, relative à la solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées, il est nécessaire de délibérer sur l'augmentation du temps de travail d'une durée de 7 heures. Il précise qu'à défaut de délibération journalière est fixée par la Loi au Lundi de la Pentecôte et que concrètement, sur avis général de principe du Comité Technique Paritaire du Centre de Gestion du Finistère, il est possible**

**- d'augmenter le temps de travail journalier ponctuellement**

**ou**

**- de supprimer un jour de RTT ou autre dans le total annuel (hors congés)**

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :**

**- Décide de conserver le Lundi de Pentecôte férié et en contrepartie de supprimer un jour de RTT ou autre dans le total annuel (hors congés).**

### **DECES ANNEE 2004**

4 février : Marguerite Riou, veuve Ansquer, Kerbalannec née le 1/10/1923

21 avril : Jean-Pierre Kerouredan, Lézugard, né le 15/02/1913

3 mai : René Monlien, 177 rue des Bruyères, né le 13/06/1958

27 juin : François Martineau, Kervoazec, 11/06/1922

29 juin : Nathalie Sannier, Pors Péron née le 28/12/1966

29 juillet 2004 : Jean Guillaume Le Moigne, Trévoadal né le 19/06/1961

27 août 2004 : Corentin Kerouedan, Coat Pin, né le 17/05/1916

7 septembre 2004 : Jacques Donnart, Le Bourg, né le 16/11/1920

15 septembre : Henri Pellay, Kersananquen Vian né le 4/11/1927

26 septembre : Marie Priol, Kerven né le 21/03/1934

5 novembre : Anne Olier, Lochrist né le 22/10/1911

26 décembre : Philippe Gautreau, Cité de Rosco né le 10/09/1956

### DEMOGRAPHIE

	<u>2003</u>	<u>2004</u>
Naissances	8	12
Mariages	3	6
Décès	13	12



### ETOILE SPORTIVE BEUZECOISE

*Allez Nantes, le samedi 4 décembre, l'ES Beuzec a organisé un déplacement à Nantes avec la visite d'un centre de formation la « Jonelière », pour tous ces jeunes licenciés de 6 à 16 ans. Nous remercions l'association Familles Rurales pour leur participation financière à ce projet. Le samedi 18 décembre, en l'absence du Père Noël, c'est un lutin qui a apporté les cadeaux aux footballeurs de l'école de foot (47 pousses). Les parents également conviés ont été remerciés pour leur participation aux déplacements et contribuent ainsi à la bonne marche de l'école de foot.*

*Le samedi 26 février, l'ESB organise un deuxième loto. En espérant le même succès que le premier (27 novembre).*

*Du côté des séniors, nous espérons de meilleurs résultats en continuant de s'entraîner et surtout grâce à cette solidarité et cette amitié qui règnent au club.*

*Le bureau de l'ESB vous adresse à tous une bonne et heureuse année 2005. Tous nos vœux les plus sportifs.*

*Armelle Balcon, Présidente du Club*

### CLUB DE PING PONG

*"L'équipe de Tennis de Table de Beuzec-Cap-Sizun évolue cette année en division 4 du championnat départemental. Après deux années passées au niveau supérieur, et quelques grandes équipes à son tableau de chasse (trois victoires contre Quimper Cornouaille), la descente n'a pu être évitée lors de la dernière saison, faute d'effectif suffisant,...*

*La saison 2004-2005 a bien commencé pour le club puisqu'à mi-parcours, le club est en tête de sa poule et donc bien parti pour accéder à la départementale 3. Le match de la montée se jouera à Beuzec le 14 janvier 2005 contre Plonéour Lanvern, le dauphin actuel : les supporters sont les bienvenus !*

*Le club compte actuellement douze licenciés, les entraînements ont lieu tous les mardis soirs au foyer. En plus de la formule compétition, le club propose également du tennis de table "loisir" pour les adultes et une école de tennis de table pour les plus jeunes.*

*La relève est en bonne voie, sur les trois jeunes féminines engagées au premier pas pongiste à Fouesnant l'an dernier, le club a accédé à deux huitièmes de finales (Amélie Le Bihan et Brigitte Halbwachs) et un quart de finale contre la future gagnante de l'épreuve (Audrey Ligavant).*

*Le bureau est actuellement composé de Laurence LE BEC (trésorière), Nicolas FAUSSIÉ (secrétaire) et Olivier KERSUAL (président, 06.3093.80.42 ou 02.98.74.57.41)." Olivier Kersual, Président du Club*



## **Billard Club du Cap : A deux doigts de la victoire !**

*Au cours du mois de novembre, le Billard Club concourait à Brest. Kévin Jaffry jouait pour la première fois dans la « cour des grands ». Malheureusement même si la victoire semble lui pendre au nez, il perd la seconde place d'un centième de point. Le public et son entraîneur, Serge Willame, n'auront pas manqué de féliciter Kévin de son jeu.*

*Si certains souhaitent s'initier au billard, M. Willame, ancien professeur de billard de l'Académie de La Bastille, se tient à votre disposition pour des cours (02.98.70.44.65).*

## **CERCLE DES BRUYERES : REMISE DE TROPHEE AU RELECQ KERHUON**

Le cercle des Bruyères a reçu un trophée en octobre au Relecq Kerhuon. C'est le Conseil Général du Finistère qui a nommé le cercle de Beuzec comme « Ensemble Départemental » pour l'année 2004 /2005. Ce titre récompense tout le travail fourni pour la création de leur nouveau spectacle « **Ar Gorle Bella** » qui fut un véritable succès au cours de l'été. Ce spectacle met en scène le patrimoine dansé et vestimentaire du Cap-Sizun et de l'Ile De Sein.

Le trophée a d'ailleurs été réalisé par l'atelier Rouille Gorge situé à Beuzec. Celui-ci représente des moules fixées à un rocher.

Les quarante danseurs travaillent depuis septembre sur une nouvelle version de leur spectacle. En espérant que « Ar Gorle Bella » version 2005 leur apporte autant de bonheur et de réussite, toutes nos félicitations aux participants !

Frédéric Faussier

## **SECOURS CATHOLIQUE DE LA BAIE D'AUDIERNE**

*Dans le Finistère, nous accueillons 102 enfants, il y a 94 familles pour les accueillir*

*Dans l'année 2003 : 20 nouveaux enfants accueillis  
31 nouvelles familles.*

*Ces enfants sont privés de vacances, leurs parents ne peuvent partir, les conditions de précarité actuelles sont de plus en plus grandes, ce sont les enfants les premières victimes de cette précarité.*

*Dans le Cap, deux familles accueillent deux enfants. Ne pouvons-nous pas, nous aussi, accueillir d'autres enfants dans nos propres familles ?*

*Cela représente 3 semaines en juillet. Pour nous, ce n'est pas grand chose, mais pour eux c'est énorme.*

**Renseignez-vous : SECOURS CATHOLIQUE Quimper – Tél : 02.98.55.60.80**  
**La bénévoles responsable vous rencontrera pour vous donner toutes les informations.**

**1940 - 1944 A BEUZEC CAP SIZUN**  
**UN VILLAGE A L'HEURE ALLEMANDE**  
**« Extrait des Temps Capistes, automne 2004 »**

**LES ALLEMANDS ARRIVENT**

Les moyens d'information n'étaient pas ceux d'aujourd'hui mais les bruits de l'avance rapide des Allemands parvenaient jusqu'au fond du Cap Sizun : « Ils arrivent à Quimper .... »

C'était un jeudi, jour de congé scolaire (et jour de la foire à Pont-Croix). L'après-midi était déjà bien avancée. Un enfant de huit ans se trouvait avec sa tante sur le bord de la route, en bas de Krehen Beuzeg, la montée ouest du bourg. Un bruit venait du côté occidental. Et soudain ce fut la vision : une motocyclette avec un side-car, avec pour conducteur et passager des soldats. Des soldats allemands. Et ils arrivaient de l'ouest ! C'était jeudi : jeudi 20 juin 1940.

Ces soldats venaient en éclaireurs, précédant le gros de la troupe. Ils passaient dans les différentes communes, entraient dans les mairies, les gendarmeries ... Ils signifiaient que les forces allemandes prenaient possession du territoire.

**DES REFUGIES LES AVAIT PRECEDES**

L'armée française n'avait pu supporter les assauts de l'armée nazie et la débâcle entraîna l'exode de la population civile. Ce fut une centaine de réfugiés, surtout des environs de Valenciennes et d'Amiens, qui arriva par car au bourg de Beuzec Cap Sizun le 2 juin 1940. La montée dans les cars s'était sans doute effectuée dans un certain désordre car les membres d'une même famille parfois se recherchaient. Un jeune témoin de la scène rapporte qu'une femme pleurait d'être séparée des siens et de ne pas savoir où ils se trouvaient.

Les personnes réfugiées logèrent en différents endroits dans des familles; plusieurs furent installées dans les locaux de l'actuelle mairie (qui appartenait alors à la famille Sergent Bourg) et des Beuzécois apportèrent du matériel de couchage à ces gens démunis.

Sans doute les réfugiés (du moins la majorité d'entre eux) ne restèrent-ils pas longtemps à Beuzec Cap Sizun puisqu'un peu plus d'un mois après leur arrivée les Allemands occupaient aussi la Bretagne tout comme leur région d'origine.

En tous cas le 14 juin ils étaient toujours là. Dans son journal de bord, l'abbé Jean Jacolot, recteur de la paroisse, nota ce fait : « 14 juin 1940. Deux petites réfugiées d'Amiens, en costume blanc de communiantes, font pieusement leur première communion solennelle. Elles allaient la faire dans leur paroisse lorsque les troupes allemandes les obligèrent à fuir en Bretagne. Et avant de repartir

chez elles, elles ont vu ces mêmes troupes envahir leur paroisse d'accueil. »

**LES ALLEMANDS S'INSTALLENT**

Un peu moins d'un mois après l'arrivée des éclaireurs, les troupes allemandes s'installèrent à Beuzec Cap Sizun.

Avec stupeur, les fidèles, rentrant chez eux après « la première messe » du dimanche, découvrirent l'arrivée de l'armée allemande, avec leurs voitures hippomobiles, précédées d'un véhicule à moteur. Ils arrivaient de l'est; les Beuzécois se rangèrent des deux côtés de la route pour laisser le chemin libre aux envahisseurs. Et cela se passa un 14 juillet, jour de la fête nationale !

La commune vit la mise en place d'une kommandantur (deux autres existaient à cette époque, l'une à Audierne, l'autre à Pont-Croix). Un commerce du bourg servit d'abord de poste de commandement, puis ce fut l'école publique. Plus tard (déjà en 1941 ? en 1942), la kommandantur fut supprimée et le gros de la troupe allemande quitta Beuzec Cap Sizun. L'abbé Jacolot écrivit au sujet de l'arrivée des troupes allemandes dans son journal de bord : « 14 juillet 1940. Arrivée des troupes allemandes à Beuzec (150 hommes, 170 chevaux, avec leur matériel de guerre). Occupation des établissements scolaires, du presbytère et des principales maisons du bourg. . »

L'école publique des garçons et des filles, vide de ses élèves qui étaient en vacances, fut entièrement occupée. Devant l'entrée de la cour, en face de la boucherie Le Bras, fut installée une guérite avec une sentinelle; le drapeau nazi (rouge avec la croix gammée noire), flottait, est-il rapporté.

Toute proche de l'école, la maison Ansquer fut aussi réquisitionnée; des officiers s'installèrent au rez-de-chaussée et ils disposaient pour leur agrément d'un piano, qu'ils avaient « emprunté » à Quimper. Ils en jouaient tard le soir et bien souvent c'était la « bamboula », la « noce ». Mais ce fut ainsi l'activité commerciale qui se trouva mise en cause. C'est pourquoi le propriétaire du débit de boissons en avait avisé le maire, pour lui faire part des désagréments causés par cette occupation. L'autorité municipale transmit au préfet du Finistère les doléances et ce dernier s'adressa alors aux autorités allemandes par un courrier daté du 20 novembre 1940 : « Le maire de Beuzec Cap Sizun me signale que des officiers allemands ont réquisitionné pour en faire un casino le débit de boissons appartenant à un de ses administrés. » (le terme « casino » équivaut ici à peu près à « mess »).

Le propriétaire n'obtint pas satisfaction mais le laps de temps entre le temps de départ de la première troupe qui s'était installée et le remplacement par la suivante lui permit de faire des aménagements dans la maison, qui facilitèrent un peu la vie de la famille. D'autres habitations, particulièrement le long la côte, furent également occupées partiellement (ou parfois totalement comme une maison à Pors-Péron à partir de juillet 1941) et les hôtes ne se gênaient pas pour se servir dans les produits de la ferme. Ils savaient toutefois à l'occasion faire montre de savoir-vivre : lors d'une naissance dans une maison, ils offrirent une bouteille de champagne pour fêter la venue au monde d'une enfant.

Le presbytère eut donc aussi ses hôtes germaniques. Le recteur l'évoqua en ces termes : « Au presbytère se sont installés le chef de la Kommandantur, un autre officier, deux sous-officiers et deux ordonnances. En outre, à partir d'août (1940), trois petites chambres donnant sur la mer sont aménagées en cellules pour prisonniers. Les dépendances du presbytère à droite et à gauche servent d'écuries à onze chevaux. » Des Beuzécois ayant une certaine importance dans la commune auraient pu connaître ces cellules.

Plus tard mais assez vite, les Allemands construisirent à Tronin deux bâtiments en bois, à l'abri des regards, protégés qu'ils étaient par les arbres : l'un d'eux était de taille bien plus grande que l'autre; par contre ce dernier était bien mieux aménagé, comme l'observa un enfant beuzécois qui faisait le curieux : il remarqua en particulier du mobilier vraisemblablement peu commun dans les maisons de la commune, qui lui fit forte impression. Sans doute cette dernière habitation était-elle occupée par des officiers, tandis que la plus grande servait aux hommes de troupe.

## LES HOMMES

Qui étaient ces hommes qui arrivaient ainsi au bout de l'Europe ? Il est bien quasi certain que les officiers étaient des nazis, imprégnés jusqu'à la moelle d'idéologie hitlérienne. Il en allait sans doute autrement pour une partie des hommes de troupe, qui vraisemblablement comme une majorité de la population allemande, étaient marqués par l'idée de la grandeur de l'Allemagne développée par le Führer, peut-être aussi par l'idée de revanche après la défaite de 1914-1918 qui avait imposé à leur pays de lourds sacrifices, ressentis comme humiliants, mais n'étaient pas généralement des militaires brutaux, imbus de supériorité. Y avait-il par exemple une proportion non négligeable de réservistes parmi les premiers arrivés en Cap Sizun ? L'un d'eux par exemple est resté dans la mémoire sous le nom de « kigar rouz » (le boucher roux), peut-être parce qu'il exerçait cette profession dans le civil ? D'un autre côté, des Beuzécois qui ont connu cette époque gardent toutefois l'image de soldats forts, athlétiques, à l'apparence physique assez impressionnante.

En tous cas les soldats allemands installés à Beuzec Cap Sizun appartenaient à l'artillerie, d'où le grand nombre de chariots (à quatre roues, pouvant être bâchés) tirés par deux chevaux.

Les premiers arrivés furent remplacés par la suite par d'autres soldats plusieurs mois plus tard (six ?).

## UNE PORCHERIE POUR PRISON

Il est connu qu'il y eut parfois des refus d'exécuter les ordres, des défections dans l'armée nazie. Il est rapporté qu'au bourg de Beuzec une crèche à cochons servit de geôle à deux soldats (des Russes blancs, est-il dit) qui auraient refusé de rejoindre le front Est contre l'armée soviétique). Ils occupaient leur temps, du moins en partie, à jouer aux échecs avec des moyens de fortune : ils avaient fabriqué un jeu à l'aide d'une feuille de papier. Ils restèrent dans ce local quelque temps, sans doute à l'époque où les Allemands occupaient encore l'école publique.

## LES CHEVAUX

Nombreux étaient les hommes stationnés à Beuzec Cap Sizun, mais, du moins au début de l'occupation, plus nombreux encore étaient les chevaux. Pour les loger, les endroits qui convenaient au bourg, furent réquisitionnés : les deux écoles (privée et publique), la grange Sergent (actuel Office de Tourisme), les dépendances du presbytère, les fermes qui existaient au bourg (en particulier Ty Glaz)...

Il fallait aussi les nourrir : les bêtes étaient donc conduites dans des champs assez proches du bourg. Un jeune voisin les voyait manger l'herbe d'une prairie au sud-ouest du bourg, sous la surveillance de gardiens et ils ne se gênaient pas pour se servir dans le foin entassé qui n'avait pas été transporté à la ferme en cette année 1940. Il pouvait aussi observer des séances de dressage, d'entraînement des chevaux qui s'effectuaient sur un méné proche transformé en manège. D'autres champs, à Ponticou, à Ker-ven... devenaient aussi pâture pour les chevaux.

Ces animaux avaient encore besoin de nourriture, une fois rentrés dans leurs « écuries ». Les fermes beuzécoises étaient sollicitées pour fournir le nécessaire. Parfois un village limitrophe d'une autre commune risquait d'être doublement pénalisé. Ainsi, dans une ferme de Lannuigne, des occupants stationnés à Esquibien s'étaient déjà servis en denrées avant que n'arrivent à leur tour des Allemands basés à Beuzec Cap Sizun : les bêtes de l'exploitation allaient se trouver réduit à une bien maigre pitance. Un fils de la famille, à la demande de son père, se déplaça jusqu'au bourg à la Kommandantur pour signaler le fait. Ce fut dans un side-car qu'il revint chez lui et l'Allemand qui le conduisait fit savoir aux soldats qu'ils devaient renoncer à emporter ce qu'ils étaient venus chercher. A côté de ce qui était nécessaire à l'alimentation des hommes et des bêtes, il fallait aussi aux Allemands se procurer de la litière et parfois ils étaient fort pressés d'obtenir de la paille : il arriva qu'au village de Lézugard, les occupants étaient là avec des charrettes lors du battage pour charger immédiatement la paille dans les voitures. Le propriétaire de la ferme, ancien de la guerre 14-18, fait prisonnier au cours de ce conflit, assistait impuissant à cette spoliation mais rageait de subir ce comportement chez lui, dans son propre pays.

## L'ÉCOLE PUBLIQUE A TY-NEVEZ

L'école des sœurs de Kermaria put fonctionner à Rosco, même si son fonctionnement fut toutefois gêné par la présence de soldats allemands et aussi de leurs chevaux : ainsi les locaux du rez-de-chaussée durent être abandonnés et les cours se donnèrent dans le dortoir divisé en classes. Les pensionnaires, alors en plus petit nombre, durent dormir dans des pièces mansardées à l'étage supérieur.

Par contre, à la rentrée 1940-1941 les élèves de l'école publique (actuelle salle polyvalente et gîte communal) durent déménager en raison de l'occupation totale des lieux par les Allemands. Les cours se donnèrent alors au commerce Bourdon, à Ty-Nevez, dans la grande salle des banquets. Celle-ci fut divisée par des demi-cloisons, avec un couloir intérieur le long du mur latéral côté est.

L'enseignement se poursuivait dans des conditions plus difficiles mais sans événements particuliers. Un écolier d'alors se rappelle toutefois que lui et ses condisciples avaient reçu pour les vendre des cartes représentant le maréchal Pétain. Les enfants furent aussi sollicités pour apporter de la ferraille, qui était entreposée dans un coin de la nouvelle école. L'action, destinée aux forces allemandes, ne provoqua pas l'enthousiasme.

Sans doute en raison de la construction de bâtiments à Tronin, l'école publique du bourg retrouva sa fonction ordinaire à la rentrée 1941.

## LA VIE MUNICIPALE

Si la vie des écoliers et écolières était perturbée par la présence des soldats, c'était toute la vie de la population qui était touchée, rendue plus difficile par la présence indésirable de l'armée nazie..

Plus difficile fut bien évidemment aussi la vie du premier magistrat de la commune : il jouait un rôle ingrat de tampon entre l'occupant, le gouvernement de Vichy et ses administrés. Au début de la guerre, c'est Pierre Ansquer qui exerçait la fonction de maire; le rôle vint ensuite à Joseph Le Moal, de Kerergant. Une délégation spéciale prit ensuite le relais : le 27 juin 1941, les quatre membres, François Sergent, de Pellay, président, Ansquer, Hervé Bescond, Sergent sont réunis pour la première fois pour discuter des affaires communales. Après la libération de la Bretagne, un nouveau conseil municipal se réunit pour élire un maire et un adjoint en remplacement de Pierre Ansquer et Joseph Le Moal, tous deux décédés. Furent élus Jean-Yves Ansquer comme maire, Pierre Bariou comme adjoint. A la suite d'élections, le 18 mai 1945, ils furent réélus dans leurs fonctions par les quatorze conseillers municipaux.

Les décisions prises par les édiles durant les années d'occupation ne mettent pas en évidence la présence d'une armée ennemie sur le territoire. Il n'est guère question de relations avec l'occupant dans les comptes rendus des réunions municipales.

A côté de l'établissement des budgets de la commune, les élus travaillèrent surtout sur des questions sociales : ils examinaient des demandes d'assistance pour des femmes en couches, des vieillards, des indigents, des demandes pour l'Assistance médicale gratuite. Le 27 juin 1941, la délégation spéciale accordait aussi 1 625 francs pour des fournitures scolaires aux élèves indigents. Des subventions furent votées le 23 août 1942 pour la scolarisation d'enfants de la commune. Toujours dans le domaine scolaire, le 9 juillet 1943, une subvention de 500 francs fut attribuée pour le cours d'enseignement ménager de Pont-Croix.

La sécurité sanitaire fut aussi évoquée : le conseil décida à cette époque d'imposer une taxe de dix centimes par kilo de viande nette pour couvrir les frais d'inspection du vétérinaire.

Un autre souci fut l'entretien des routes. Ainsi, le 10 septembre 1939, les conseillers avaient voté pour l'année 1940 trois journées pour l'entretien des chemins vicinaux et une journée pour celui des chemins ruraux. Le 27 juin 1941, la délégation spéciale, vu les instructions préfectorales, décida d'affecter trois journées de prestations à l'entretien des chemins vicinaux de la commune en 1942 et vota une quatrième journée de prestations applicable aux chemins ruraux. Le même sujet fut abordé lors de la réunion du 18 février 1942, mais le 28 octobre de cette même année, par un arrêté de mise en demeure, les responsables municipaux « adoptent les propositions des Ingénieurs relativement aux contingents pour les chemins de grande circulation, votent l'inscription au budget des recettes et crédits nécessaires pour le service des chemins ruraux pendant l'année 1943, décident enfin que les prestations de taxes en nature de l'année 1943 seront converties en tâches d'après le tarif précédemment adopté pour 1943. »

La construction d'une route occupait aussi les esprits, celle qui conduirait du bourg à Pellay-Tronin. Le 9 mars 1941, le conseil municipal avait émis un vote défavorable, aux motifs qu'une telle route ne desservirait que trois maisons et que la part financière revenant à la commune serait trop importante. Par contre, le 27 juin de la même année, la délégation spéciale mise en place se prononça pour cette réalisation et le 23 août 1942 une somme de 33 000 F, représentant la part de la commune, était votée pour l'ouverture de ce chemin rural. Mais le 27 septembre 1944, le nouveau conseil municipal rejeta à nouveau le projet.

Le conseil municipal était également sensible à l'extension de l'électrification sur la commune : le 6 octobre 1940, il décide de charger un artisan de Pont-Croix de procéder d'urgence aux installations pour l'éclairage électrique des bâtiments communaux. L'électrification fut aussi envisagée pour permettre l'exécution des travaux de battage à l'électricité.

Fut étudié un autre sujet, celui du transfert du cimetière. Le 14 décembre 1941, le dossier fut présenté au conseil qui estima que la translation projetée était urgente.

## LA VIE PAROISSIALE

Le recteur durant ces années troublées fut l'abbé Jean Jacolot, qui prenait la succession de l'abbé Alfred Bizien. Il avait été nommé au rectorat de Beuzec Cap Sizun le 13 février 1940 (après avoir été durant vingt et une années vicaire à Sainte-Croix de Quimperlé); il prit possession de son poste le 21 février suivant et son installation officielle eut lieu le 10 mars. Il eut d'abord comme vicaire l'abbé Jean L'Her, qui oeuvrait dans la paroisse depuis 1934. Il mourut brutalement, à l'âge de trente-cinq ans, le 17 février 1943 (« deux heures seulement de maladie », écrit l'abbé Jacolot). L'abbé Blons vint ensuite apporter son aide au recteur, sans être officiellement nommé à Beuzec Cap Sizun. Il se qualifiait de vicaire auxiliaire. L'église fut l'objet de diverses attentions : le 21 août 1941, l'église est électrifiée. Le 22 décembre de la même année, les quatre statues des évangélistes, remises jusqu'alors au presbytère, retrouvent place dans l'édifice religieux, chacune reposant sur un socle de chêne. Le 23 février 1942, des courtines aux couleurs liturgiques sont mises en place. Le 21 mars 1943 sont bénis les deux anges adorateurs en bois de chêne, sculptés par M. Godec, de Pont-Croix; ils « montent une garde d'honneur de chaque côté du tabernacle. » Un nouvel orgue est inauguré le 26 septembre 1943.

Plusieurs évènements paroissiaux intervinrent durant ces années d'occupation : du 7 au 14 septembre 1941 se tint une Adoration - Retour de Mission prêchée par trois Révérends Pères Oblats. Le recteur exprima sa satisfaction devant la forte participation de ses paroissiens : « Les exercices furent suivis par la population quasi entière. Chiffres : pour la première série, 241 hommes, 359 femmes; pour la seconde série, 299 hommes, 351 femmes. Il y a lieu de leur ajouter 202 enfants et 28 malades et infirmes. Ce qui fait un total de 1 481. Il y a lieu de tenir compte en outre qu'il y avait à cette époque 106 prisonniers de guerre et aussi des soldats et des marins en nombre inconnu soit dans la zone libre, soit ailleurs ». Du 28 avril au 2 mai 1943 est organisée une retraite pascale; deux jours et demi pour chaque série donnée aux jeunes gens et aux jeunes filles de la paroisse. La retraite est suivie par 176 jeunes gens et 193 jeunes filles. Les mouvements catholiques de la JAC et de la JACF se développent : le 30 janvier 1944, 18 jeunes gens sont affiliés au groupement catholique de la JAC sous la présidence du chanoine Favé, sous-directeur des œuvres de jeunesse. A la fin de cette même année 1944 (le 29 novembre), les jeunes filles de la JACF, entourée d'un fort groupe de sympathisantes (au total une centaine de jeunes) participent à une journée de recollection.

Le recteur dut accepter la présence de plusieurs Allemands dans son presbytère, mais il eut aussi affaire à eux pour l'utilisation de l'église. Il rapporta les faits en ces termes : « 11 août 1940. Pendant l'office de vè-

pres, quelques rares soldats allemands - une douzaine à peine - dirigés par un aumônier de la division pénètrent avec fracas dans l'église paroissiale et sont entendus en confession. L'aumônier avait omis de prévenir le pasteur de la paroisse. Le même aumônier, toujours sans autorisation du maître du logis, a passé la nuit dans une chambre réquisitionnée. Le lendemain il se préparait à célébrer la messe toujours sans aviser le recteur qui prit alors sur lui de demander quelques explications à l'intrus. A l'invitation qui lui fut faite de dire la messe à un autel latéral - l'autel principal devant servir à une messe de règle - , il refusa d'obtempérer en disant qu'étant aumônier militaire il dirait la messe à l'autel principal et pas ailleurs et que le recteur dirait la messe où il voudrait. »

Un dimanche le recteur dut aussi faire savoir à ses paroissiens qu'ils devraient changer un peu leurs habitudes d'après-messe. En effet après l'office, le secrétaire de mairie, monté sur les degrés du calvaire, portait à la connaissance des habitants les informations de la semaine; les gens se rassemblaient donc auprès de lui, occupant, au moins partiellement, la route longeant le cimetière, alors situé devant l'église. Cette route constituait aussi la « place » du bourg. Un jour donc, l'abbé Jacolot indiqua aux fidèles que désormais ils devaient éviter de se regrouper sur la route, pour la raison que ce rassemblement sur la voie publique pouvait provoquer une réaction de peur, s'ils venaient à passer par là, chez les chevaux des occupants, ceux que le prêtre, avec un humour teinté d'amertume, appelait « an amezeien nevez » (les nouveaux voisins).

## DES ABEILLES PROTECTRICES

Les forces d'occupation perquisitionnaient parfois dans les habitations et il n'aurait pas fallu que lors des fouilles elles découvrent des armes, ni même des souvenirs militaires. Or un habitant du bourg côté ouest tenait beaucoup à des habits qu'il possédait de son temps de militaire. Il chercha donc une cachette pour les mettre en lieu sûr. Il y avait à proximité de l'habitation plusieurs dizaines de ruches (il y en eut jusqu'à soixante-dix). Aussi l'idée lui vint-il de confier à la garde des hyménoptères ces vêtements qui lui étaient si chers : il les plaça dans une ruche vide. La maison reçut la visite de soldats qui s'intéressèrent également aux abords. Ils s'approchèrent des abris des essaims d'abeilles ... mais ne firent que s'en approcher. Ils ne tinrent pas à subir des piqûres douloureuses et ils préférèrent quitter les lieux. Le propriétaire put ainsi conserver son trésor vestimentaire. Les abeilles beuzécoises s'étaient montrées encore plus dissuasives que les oies du Capitole qui ne firent que signaler le danger.

**La suite dans le prochain numéro Hiver 2004-2005**

## Abeilles et Apiculture



« Les abeilles sont des insectes utiles. Souvent plus connues du grand public par le miel, le pollen ou la gelée royale, leur action pollinisatrice des plantes à fleurs sauvages ou cultivées est cependant beaucoup plus important tant du point économique que du point de vue écologique. Sensibles à de nombreuses pollutions, elles sont véritablement un témoin de la qualité de l'environnement. De plus, leur comportement d'insectes sociaux, leur vie en colonie rendent leur observation absolument fascinante. De ce fait nombreuses sont les personnes qui s'y intéressent ou qui souhaiteraient s'y intéresser.

Créé en 1967, le **Groupement de Défense Sanitaire Apicole du Finistère (G.D.S.A.-29)** est une association départementale de type 1901, enregistrée sous le numéro 5947 dont le but essentiel est la **défense de la santé de l'abeille**. Son activité concerne de ce fait **tout ce qui touche à la santé ou aux maladies, aux mortalités ou aux disparitions, aux comportements anormaux ou inexplicables des abeilles, et au problème plus récent des intoxications des abeilles**.

Pour remplir sa mission le G.D.S.A. utilise les moyens suivants : **formation des apiculteurs et diffusion des connaissances en matière de pratiques sanitaires apicoles, diffusion des produits de traitements** aux meilleures conditions et **tests de leur efficacité, techniques sanitaires, aide aux apiculteurs sur le terrain, etc ...**

Le G.D.S.A -29 organise des stages de formation à l'apiculture de tous niveaux : initiation, connaissance des maladies des abeilles et soins à leur apporter, élevage de reines, pollinisation, etc ... Ces stages se déroulent principalement d'avril à juin. Lors de son assemblée générale en mars, et lors de son « université d'automne » en novembre des conférenciers de réputation nationale interviennent sur des sujets touchant à l'actualité sanitaire des abeilles.

Les personnes intéressées par ces stages ou les autres activités du G.D.S.A. -29 peuvent s'adresser à Yves Layec, Coat Laëroun, 29290 Milizac par courrier ou par téléphone (02.98.07.91.71).

Il est à noter que, pour des raisons de santé animale, tout possesseur de ruches doit en faire la déclaration (dès la première ruche) auprès de la Direction Départementale des Services Vétérinaires (D.D.S.V.) à Quimper. Cette déclaration peut se faire sur papier libre ou sur un formulaire que l'on peut se procurer en s'adressant à la D.D.S.V., 7 rue Turgot, cité administrative, 29334 Quimper Cédex (Tél : 02.98.64.36.36), et doit être renouvelée tous les ans au mois de décembre. »



**DEPANNAGE ELECTRICITE 24h/24 : 0.810.333.329**

**ACCUEIL DES PARTICULIERS 24h/24 : 0.810.813.826**

**N° VERT CLIENTS DEMUNIS : 0.800.65.03.09**

### **VŒUX DU MAIRE**

Les traditionnels vœux du Maire, entouré de ses conseillers et du personnel administratif, ont été adressés à une bonne assistance réunie à la salle polyvalente le dimanche 9 janvier en fin de matinée. Ils ont été marqués, comme souvent en pareille circonstance cette année, par une minute de silence observée pour les victimes du tsunami de l'Asie du Sud-Est.

Ils furent consensuels et beuzéco-beuzécois. Jean Pichon se limita en effet à faire part des réalisations de 2004 (restauration de la chapelle de Sanspé et du porche sud de l'église paroissiale, rénovation du gîte communal, création de l'office de tourisme) puis il évoqua les projets d'urbanisme 2005 (création d'un second terrain de football à l'ouest de l'actuel, construction d'un hôtel-restaurant et d'un lotissement par un promoteur privé, construction de trois nouveaux logements HLM à l'ouest de la cité de Ty Glaz, construction d'un atelier municipal). Le secrétaire de mairie donna ensuite quelques chiffres de l'état civil et de l'urbanisme de l'année écoulée. Le maire souligna le nombre égal de naissances et de décès (12) puis eut un mot de remerciement pour les associations locales qui dynamisent la commune.



## DE-CI, DE-LÀ À BEUZEC

### 16-17 AVRIL 2005 : LES BEUZÉCOIS SUR LES PLAGES DE NORMANDIE

**Un voyage en Normandie est organisé le week-end du 16 et 17 avril pendant les vacances scolaires par le Comité d'Animation.**

**Ce voyage est ouvert à toutes les personnes intéressées.**

**Les inscriptions s'effectuent à l'office de tourisme avant le 20 février 2005. Les places sont limitées à 50.**

### Programme prévisionnel du voyage

#### Samedi 16 avril

- Départ vers 6h00 de la place de la mairie
- Pause vers 10h00 (petit déjeuner non compris dans le forfait)
- Pique-nique vers 12h00 à Ste Mère l'église (pique-nique non compris dans le forfait)
- Visite du musée à Utah Beach, visite vers 14h-17h (1ère plage où les Américains ont débarqué)
- Visite de la ville de Bayeux 17h-19h
- Dîner sur Bayeux vers 19h00
- Nuit à l'hôtel sur Bayeux en chambre double (pour une chambre individuelle, prévoir un supplément de 21 €)

#### Dimanche 17 avril

- De 9 à 13 h : Visite guidée des plages du débarquement : Arromanches, Cimetière américain, Omaha, Pointe du Hoc.
- Restaurant vers 13h15
- Visite du Mémorial de Caen dans l'après-midi
- Départ de Caen vers 18h30
- Dîner en route vers 20h00
- Arrivée sur Beuzec une heure du matin

### Budget prévisionnel

**Coût par personne**

**130 € ou 151 €**

**(si supplément en chambre individuelle)**

**Coût pour un jeune (-18 ans)**

**100 €**

## **GROUPE DES BRUYERES :**

### **TROIS BEUZECOIS A LA RENCONTRE D'UN NOUVEAU PAYS EUROPEEN : LA LETTONIE**

Un voyage très officiel, à l'initiative de la Municipalité d'Aizkraukles et de son groupe folklorique, afin de mettre au point la participation, du 11 juillet au 18 juillet 2005, du Groupe des Bruyères au Festival folklorique qui anime toute la Lettonie. Aussi, du 2 au 6 décembre dernier, Catherine PAUL, pour le Groupe des Bruyères, Pascal QUERE, représentant la municipalité, et moi-même, avons découvert ce petit pays balte et l'accueil chaleureux de ses habitants.

Accueillis en invités de marque à l'aéroport de Riga, nous avons, pendant 100 km, traversé les paysages sous la neige, jusqu'à Aizkraukles, une petite ville de 10 000 habitants, sortie de terre en 1957, à la construction d'un barrage hydroélectrique. Nous y avons résidé pendant tout notre séjour, au programme chargé, concocté par la municipalité et le centre culturel :

- **Vendredi** : Visite de Riga, la capitale et de son vieux quartier ; flânerie au marché de Noël et soirée à l'Opéra.
- **Samedi** : A Aizkraukles en compagnie d'une interprète francophone : visite du centre culturel, de l'école de l'art où les enfants, de 6 à 20 ans, apprennent à travailler aussi bien le cuir que le bois ; réception à la mairie avec le traditionnel échange de cadeaux. Le soir, danses et chants au programme pour le 20ème anniversaire du groupe folklorique.
- **Dimanche** : Grasse matinée avant d'aller découvrir le musée retraçant l'histoire locale. Le soir en guise d'au revoir, repas dans une famille croate primée au concours national pour sa convivialité.
- **Lundi** : Lever à 5h30 et direction l'aéroport de Riga. A la question : « Reviendrez-vous ? », nous avons répondu : « Rendez-vous le 11 juillet prochain au même endroit ! »

Anne DAGORN

## CALENDRIER PREVISIONNEL DES PROCHAINS MOIS

Samedi 19 février	Vente de crêpes organisée par le Cercle et le Bagad pour financer leur voyage en Lettonie. 3 € la douzaine
Samedi 26 février	Soirée Loto du Foot
Dimanche 13 mars	Exposition de cartes postales à la salle polyvalente
Samedi 19 mars	Couscous du Groupe des Bruyères vers 19h30
Vendredi 13 mai	Assemblée Générale du Foot à 20h00
Samedi 14 mai	Repas dansant du Foot à 20h00
Mardi 31 mai	Repas de la Journée de la forme (Club du 3ème âge), vers midi

## HISTOIRE D'UN INFARCTUS DU MYOCARDE

*Ah ! Amour, si tu pouvais avec moi conspirer avec le Destin  
Pour ce saisir de tout ce triste état de choses,  
Ne le briserions –nous pas en mille morceaux- et puis,  
Le refaçonnerions-nous dans un sens plus proche de celui  
Que Désire le Cœur.*

*Omar Khagyam*

*Dans la nuit du 10 octobre 2004, M. Wilputte est victime d'un infarctus du myocarde : son cœur s'est arrêté...*

*Si un des maillons de la chaîne des secouristes (du pilote d'hélicoptère à la doctoresse de garde du CHU de Brest, en passant par le médecin de garde de Douarnenez, les pompiers du SAMU, l'équipe médicale du Service de Cardiologie du CHU de Brest), n'avait pas excellé dans son domaine d'intervention, l'arrêt cardiaque du Beuzécois aurait pu être fatal.*

*Florimond Wilputte souhaite alors remercier chaleureusement toutes les personnes intervenues pendant ou après sa prise en charge.*



### JUSQU'A QUEL AGE VOS ENFANTS SONT ILS CONSIDERES A CHARGE POUR LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

Qu'est-ce qu'un enfant à charge ? - Vous assurez financièrement son entretien matériel (nourriture, habillement, logement)  
- Vous êtes responsable affectivement et de son éducative (*lien de parenté existe ou non avec cet enfant*).

Jusqu'à quel âge ? - Jusqu'à ses 16 ans (*automatiquement considéré à charge puisqu'il doit obligatoirement aller à l'école*)  
- Jusqu'à ses 20 ans (*à condition qu'il gagne pas en net plus de 55 % du SMIC par mois soit 707,35 € au 1<sup>er</sup> juillet 2004*)  
- Jusqu'à ses 21 ans pour le complément familial et les aides au logement  
(*s'il ne gagne pas en net plus de 55% du SMIC par mois*)

Par ailleurs, et uniquement en ce qui concerne le revenu minimum d'insertion (RMI), un jeune de moins de 25 ans peut être considéré à charge en fonction de sa situation et de ses ressources.

**Attention, votre enfant n'est plus considéré à charge s'il devient lui même allocataire, quelle que soit la prestation concernée.**

**0820 25 29 20 (0,118 €/min) 24h/24 et 7 jours/7.  
www.caf.fr**

### **VENEZ SURFER A BEUZEC sur [www.beuzec-cap-sizun.fr](http://www.beuzec-cap-sizun.fr) !**

**Depuis le 10 janvier 2005, le site officiel de Beuzec-Cap-Sizun est en ligne !**

**Vous y trouverez un tas d'informations sur les associations, l'historique de Beuzec, la vie municipale, les infos touristiques, ...) et de nombreuses photos, en particulier sur le patrimoine de la commune (allée couverte, moulin de Kériolet, chapelles ...). Vous pourrez aussi y retrouver les derniers Beuzec-Infos.**

**Les coordonnées des adhérents de l'office de tourisme sont également à disposition des visiteurs du site avec quelques photos pour les locations saisonnières et les chambres d'hôte.**

**Pour toutes critiques, n'hésitez pas à contacter l'office de tourisme au 02.98.70.55.51.**